



Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 30 mars 2020

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous mesurons pleinement l'implication de l'ensemble des personnels de la DSDEN, du rectorat, des circonscriptions, des écoles, des établissements et des organisations syndicales dans cette période inédite où les informations, les prescriptions et les difficultés évoluent d'heure en heure. L'annonce du ministre Blanquer mettant à mal le travail réalisé par les services et les OS sur la carte scolaire premier degré en est un exemple récent.

Nous nous devons de vous rapporter l'inquiétude légitime des collègues enseignants en charge de l'accueil des enfants de personnels soignants. Ils se retrouvent tiraillés entre le sens de la solidarité et la protection de leur santé ainsi que celle de leurs proches. Les collègues nous font part de leur réticence du fait de l'absence de consignes claires et de matériel supplémentaire de protection : gants, gel hydroalcoolique. De plus, les gestes barrières sont pour le moins difficiles à faire respecter chez les élèves les plus jeunes. Nous souhaitons la mise en place d'un protocole clair sur les précautions à prendre au moment de l'accueil de l'enfant, de la disposition en classe, des temps de travail et de récréation, et aussi sur les activités « sans contact » à proposer aux élèves qui auront terminé le travail donné par leur enseignant habituel.

Cependant il faut poursuivre l'organisation de la rentrée prochaine. Concernant la rentrée dans les collèges, la situation d'enseignement ne sera pas satisfaisante avec des effectifs par classe en hausse, des suppressions de postes - vacants, il faut le souligner - et de divisions, ce qui limitera de fait le mouvement des mutations intra-académiques.

De plus, le nombre de postes partagés dans les collèges va encore augmenter, en compliquant les conditions de vie des personnels concernés, en diminuant la possibilité pour les équipes pédagogiques de travailler ensemble, et en rendant au final les collèges, notamment les plus petits, moins attractifs et moins bien armés pour faire réussir leurs élèves. La non priorité gouvernementale affichée envers le second degré est ressentie comme une injustice par les parents et les enseignants à l'heure où le

collège, comme l'école, doit être plus inclusif et doit accueillir un spectre d'élèves de plus en plus large, et aux besoins de plus en plus grands.

En cette période de télétravail et de classe virtuelle, chacun mesure la nécessité de conserver les postes, en réduisant les compléments de service, dans des classes à taille raisonnable, pour que les enseignants puissent pleinement s'investir dans leur établissement au profit des apprentissages et du développement de chacun de leurs élèves.

Merci pour votre attention.